



Bravo l'OS - p.2



Vers une maison de l'Ail - p.4

Suivez-nous,
contactez-nous



Olympique Senséen
Champions du
secteur du Douaisis

EN IMAGES



Olympique Senséen
Rencontre des U13
à Augsburg en
Allemagne



Olympique Senséen
Stage Goal+



BMX Arleux
Timoteï en
compétition aux EU



Asla
Canicross et Trail



Etoile de Lili
Concours Miss et
Mister Dog



EDIT 



Chère Arleusienne, Cher Arleusien,

Le **sport**, lorsqu'il est collectif comme le football présenté sur une pleine page de ce bulletin municipal, enseigne l'esprit d'équipe, de partage, d'amitié. Dans une société qui peut nous inquiéter, les valeurs véhiculées de fraternité et de solidarité peuvent nous rassurer. Atteindre un objectif ensemble grâce à un effort collectif est une victoire qui va au-delà d'un score. Avouons tout de même que lorsque la victoire est à la clé, surtout à domicile, on ne peut pas boudier son plaisir. Bravo à l'Olympique Senséen, à ses joueurs, à ses dirigeants pour s'être imposé 3 à 0 face à Aubry US le samedi 27 avril lors de la finale du secteur Douaisis de la coupe de l'Escaut.

Après le sport, la **musique** est une autre manière de fédérer, en particulier la fête internationale du 21 juin. Nos aînés réunis le mois dernier pour le repas de l'Ascension sont, le midi, à nouveau invités pour ce barbecue sous la halle Gaston Herbo. Fête de la musique oblige, un concert tribute en hommage à Michel Sardou sera donné. La soirée se terminera par Abbey Road, tribute du légendaire groupe Beatles. Espérons que le temps soit avec nous !

En sport, en musique, passez de bons moments avec votre commune labellisée **Ville Active & Sportive**, on comprend vite la raison quand on suit l'actualité communale. Au plaisir de vous retrouver au cours des nombreux moments festifs de juin.

Votre Maire
Bruno VANDEVILLE

LE 21 RUE DES LUMIERES



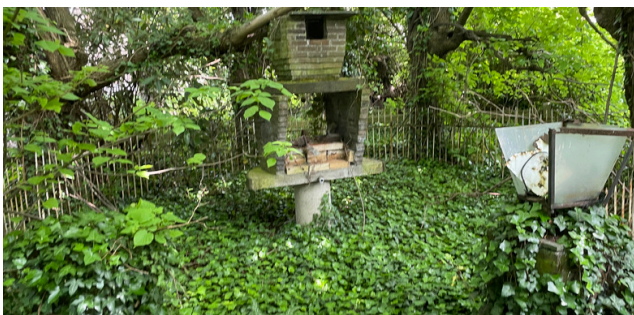
Dernière acquisition, la commune vient de se positionner pour le corps de ferme du **21 rue des lumières**, un achat de 205 000 € qui devrait être cofinancé par la région des Hauts de France à hauteur de 42%. La propriété d'une surface cadastrale de 2614 m² comprend un parc arboré idéalement situé pour constituer un îlot de fraîcheur en centre-bourg, permettant également une liaison douce entre la rue de la poste et la rue nonotte. Les bâtiments que les anciens ont connu comme boutique de matériaux de construction sont à traiter en profondeur et devront être repris par un architecte. Une maison du terroir pourrait y être implantée pour assurer aux générations futures de comprendre le travail historique et diffuser la connaissance de la tourbe et des fumoirs. Si, à l'avenir, une coopérative devait être créée, le site d'implantation pourrait être trouvé.

Pour que le projet d'une sorte de **Maison de l'ail fumé** puisse voir le jour, la collaboration des producteurs et anciens producteurs est essentielle. Chacun sera contacté pour apporter sa pierre à la réflexion mais aussi à la constitution d'un fonds de collection capable d'attirer les visiteurs (matériels, photos, vidéos...).

La ferme des Ailleurs n'est pas très loin et les touristes adeptes de patrimoine en seront, à n'en pas douter, ravis. Le projet devra s'écrire, mais aussi convaincre les financeurs pour rendre possible ce beau projet qui pourrait s'engager début 2026.



Vue directe sur la rue nonotte.



Les 30 mètres de façade de la partie visible depuis la rue constitue une extension à la bâtisse principale datant du XVIIIème, avec toujours parquets et cheminées de marbre, les plus anciens se souviennent d'une très belle maison. Le parc arboré sera à retravailler pour permettre un cheminement sécurisé pour les enfants rejoignant l'école Bouly Richard.

Sur le site, quelques rayonnages de la boutique restent en place et l'éternit s'y retrouve sous bien des formes. Il faut bien dire que le magasin était un fournisseur agréé de la marque. Une affiche de 1995 tente de minimiser les risques de l'amiante ciment; deux ans plus tard, en 1997, son usage sera complètement interdit.

à propos de l'amiante-ciment

- Un nom commun pour désigner un matériau de fabrication industrielle et aux multiples applications dans les domaines du bâtiment et des travaux publics. Matériau résistant, compact et particulièrement durable, il ne craint ni le gel, ni l'eau, ni les rayons du soleil : c'est un matériau "inerti" qui ne pollue pas notre environnement. Mais alors pourquoi ce matériau fait-il l'objet d'autant d'attentes et de critiques aujourd'hui? La réponse tient en quelques mots :
 - Certains affirment que l'amiante-ciment est dangereux : c'est faux! En effet, comme de nombreux matériaux susceptibles de dégrader des poussières à l'usage (exemple : panneaux industrialisés à base de bois, carrelage, brique, pierre ou même bois massif)... l'amiante-ciment ne présente pas de risque si l'on respecte les précautions de mise en œuvre:
 - Vous êtes encore incrédules, alors voici les réponses à quelques contre-vérités notoire.

1 "L'AMIANTE-CIMENT C'EST INTERDIT"
c'est faux

Les matériaux en amiante-ciment⁽¹⁾ de densité supérieure à 1 (ou masse volumique supérieure à 1000 kg/m³) sont autorisés en France⁽²⁾ et dans la plupart des pays occidentaux : les Etats Unis, le Japon, l'Angleterre, l'Espagne, la Belgique, l'Irlande, le Portugal, la Grèce...

2 "L'AMIANTE-CIMENT C'EST DANGEREUX"
c'est faux

Ces matériaux en place et dans des conditions normales d'usage ne sont pas dangereux car les fibres d'amiante sont emprisonnées dans le ciment et ne peuvent pas par conséquent se libérer dans l'atmosphère. Mais comme pour beaucoup d'autres matériaux, des précautions doivent être prises au moment des opérations de coupe, perçage... pour limiter l'émission et la dissémination des poussières (port du masque si nécessaire).

(1) à base de fibres d'amiante "blanc" ou chrysotile.
(2) l'ETERNIT ne fabrique et commercialise que des matériaux de masse volumique supérieure à 2000 kg/m³.
(3) l'ETERNIT n'a jamais fabriqué ni commercialisé de matériaux de focage pour le bâtiment.

3 "L'AMIANTE-CIMENT C'EST COMME LE FLO-CAGE À BASE DE FIBRES D'AMIANTE"
c'est faux

Le focage⁽³⁾ à base d'amiante est interdit depuis 1975, à juste titre. Il s'agissait d'un revêtement léger parfois friable et d'une qualité aléatoire car élaboré sur chantier. L'amiante-ciment est très dense, dur, homogène et d'une qualité rigoureuse (conformité aux normes françaises et européennes) car fabriqué industriellement avec des contrôles aux différents stades de la production.

4 "L'AMIANTE-CIMENT POLLUE L'AIR ET L'EAU"
c'est faux

NON POLLUTION DE L'AIR
Des études réalisées dans le monde entier montrent que, même dans les zones à forte densité de constructions comportant de l'amiante-ciment, la concentration en fibres d'amiante dans l'air ambiant reste identique à celle des espaces naturels sans aucun risque pour la population.

NON POLLUTION DE L'EAU
Des organismes unanimement reconnus comme l'O.M.S. (Organisation Mondiale de la Santé) confirment l'absence totale de risque pour la santé lié à la présence de fibres d'amiante dans l'eau potable.

Pourquoi tant d'achats fonciers ?

Le réaménagement d'une commune nécessite de saisir les opportunités en procédant aux acquisitions stratégiques. Grâce à la bonne santé financière de notre commune et le soutien de nos partenaires financiers, nous le faisons sans relâche. Pour se souvenir de ce qu'étaient bien des espaces avant, il suffit de se rendre sur le site internet **GOOGLE MAPS** et d'observer les vues en sélectionnant différentes années.

L'acquisition de la maison du **16** place du Monument a permis de réaliser, en détruisant clôture et garage, un vaste parking et installer une cellule commerciale avec en étage un appartement en Duplex indépendant. En face, au **2** place du Monument, l'achat du site de la boucherie et le réaménagement permettront d'accueillir trois nouveaux commerçants sachant que les deux appartements en étage ont déjà leurs locataires. Au travers de ces deux investissements, importants pour la commune, mais aussi fortement subventionnés par la Région et l'Etat, la physionomie de la place du Monument s'en retrouve métamorphosée.



Rue de la Chaussée, la même politique d'acquisition, avec un important volet sécuritaire à ne pas négliger, a conduit à l'acquisition de maisons dégradées aux numéros **2** et **29**. Deux parkings ont ainsi pu être réalisés avec la déconstruction totale de la maison sur le premier site et uniquement les murets de façade et un garage sur le second. A noter qu'un coiffeur a acquis l'habitation de ce deuxième lieu pour y installer son salon. Cette politique a déjà été appliquée par ailleurs avec la disparition du **18** cité du cambrésis pour permettre l'accès à une plaine de jeux ou la déconstruction du **554** rue André Joseph Leglay à l'intersection avec le chemin du halage.

GROS PLAN SUR UNE RUE QUI BOUGE

LA RUE DE LA CHAUSSEE



Le 18 mai 2024, le **Grand national**, articles de pêche, tabac et presse, vous accueille de nouveau au numéro **1** rue de la chaussée. Nous souhaitons pleine réussite à ses gérants **Marie et Dominique**.



Quelques mètres plus loin, au **29**, le salon de coiffure s'aménage pour une ouverture dans quelques mois; au **32**, le bien immobilier qui accueillait un magasin de légumes vient d'être cédé. A noter que nous retrouverons un point de vente similaire en centre-ville dans nos propres cellules commerciales d'ici quelques temps. Au **63**, le débroussaillage de la parcelle précède le désamiantage et la déconstruction de l'ancien café Carpentier.



Au **34**, l'Insensée n'accueille plus que quelques événements; **Tanguy Boulogne** y organisait récemment son 2ème Sun Break avec près de 500 participants venus profiter du cadre si agréable et de la belle programmation dont le DJ **Adrien Verda** que les auditeurs de Radio Contact connaissent bien. M. le Maire a pu se rendre sur place pour constater la bonne organisation. Nous aurions aussi pu parler des travaux du Moulin au numéro **2** mais nous y reviendrons dans un prochain numéro.

NOUVELLE PROMOTION DE MEDAILLES MERITEES



A l'occasion de la fête des travailleurs le 1er mai, 8 personnes furent mises à l'honneur par Monsieur le Maire :

- échelon argent (20 ans) : **Damien Bouis, Ludovic Turek, Céline Bridoux** ;

- échelon vermeil (30 ans) : **Cathy Delplanque, Freddy Benoit, Estelle Lambert** ;

- échelon or (35 ans) : **René Lambert, Eric Bridoux**.



D'autres furent honorées lors de la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945, en présence du député **Thibaut François** :

- médaille titre de reconnaissance de la nation : **Zawiéja Clément** (agraphe AFN), **Sénéchal Bruno** (agraphe Opérations extérieures) ;

- médaille fédérale du mérite : **Riquoir Victor** ;

- médaille fédérale de la fidélité : **Vaillant Paulette, Delis Bernadette** ;

- insigne de porte drapeau : **Bridoux Eric, Lefebvre Jérôme**.

POUR REMERCIER CEUX QUI ONT BEAUCOUP DONNE REPAS DES AINES



Lors du repas de l'Ascension, les plus de 300 convives, un effectif jamais atteint par le passé, ont unanimement apprécié l'animation confiée à la formation du groupe de **Dereck Bardzinski** et le repas pris en main par la société **Traiteur chez vous**. Au moment de la présentation du gâteau, M. le Maire remercia tout particulièrement **Laurence Mory**, adjointe, et **Martine Pinheiro**, conseillère déléguée, et tenu à inscrire la journée dans la lignée de tous ceux qui ont été aux rênes de la commune en invitant à ses côtés élus et anciens élus communaux. Sans attendre l'an prochain, le grand moment offert aux aînés aura lieu le vendredi 21 juin 2024 à l'occasion de la fête de la musique pour un concert tribute de **Michel Sardou**.

ETAT CIVIL



BELLEPERCHE Adeline et **DEGARDIN Didier** se sont unis le samedi 4 mai 2024, à 14 heures



LEMAITRE Amandine et **CAILLIERET Arnaud** se sont unis le samedi 11 mai 2024, à 15h30



DUBOIS Francis et **DECLÉ Stéphanie** se sont unis le samedi 18 mai 2024



La municipalité renouvelle ses condoléances aux familles

Bernadette CARON FIEVET
le 2 mai 2024

Noël FLUET
le 7 mai 2024

Robert ARNOULT
le 12 mai 2024



Au lotissement du Héron Cendré, les parties communes n'ont toujours pas été rétrocédées à la commune et l'aménageur Norévie se charge de l'entretien de l'espace public. Quand la tonte se fait attendre, la nature en profite et des jeunes ont pu découvrir une belle orchidée rare qu'ils espèrent protéger. Quand la fauche se fait tardive, les herbes s'épanouissent et la biodiversité en profite. A méditer !

TRIBUNES LIBRES

Groupe majoritaire

En conseil, le 27/03, une opposition refuse de voter le passage du repas de cantine à 1 ou 2€ suivant le Quotient Familial. Pourtant, l'un des protestataires ne voyait pas d'inconvénient lorsqu'on votait des tarifs entre 3,23 € et 5,23 € (Voir compte rendu du conseil du 29/08/18).

Toujours le 27/03, M. le Maire rappelle que les élus communistes avaient honteusement proposé lors du précédent mandat de nommer des rues à leurs noms. L'opposition dément et demande des preuves. Chose faite lors de la réunion suivante: l'opposition acquiesce et ne dit curieusement pas un seul mot. Il est facile de s'esclaffer, d'écrire en toute démagogie. C'est moins évident d'assumer incohérences et aberrations.

Groupes minoritaires

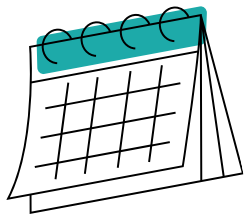
La vente d'une propriété sise au 21 rue des Lumières a fait naître un nouveau projet présenté au dernier CM par Monsieur le Maire et son équipe : l'installation d'une maison du terroir. Ce terrain de 2614 m² flanqué d'une habitation vétuste est certes une opportunité, mais nécessitera des travaux de réhabilitation et d'entretien qui n'ont pas été estimés. La destination finale encore incertaine ; le projet d'en faire un point de valorisation du savoir-faire local : l'ail fumé d'Arleux IGP, est une possibilité. Les travaux d'aménagements permettraient de créer un poumon vert au centre du village. Une étude de faisabilité donnera une version plus précise sur les possibilités du projet, son coût et son financement.

E.Maquet,E.Bridoux,B.Merlin

"L'Avenir d'Arleux Autrement"

Mr le Maire et sa majorité ont proposé au Conseil Municipal l'achat de la propriété au 21 rue des lumières. Un premier diagnostic fait apparaître amiante, plomb et dysfonctionnements électriques. L'objectif serait l'aménagement d'une Maison du Terroir... Nous aurions été d'accord avec l'achat de cette propriété en Centre Bourg et sa mise en réserve foncière pour des projets différents et concertés. Nous considérons que les priorités des Arleusiennes et des Arleusiens sont ailleurs que dans un projet marqué, une nouvelle fois, par l'amateurisme. Nous avons donc voté contre.

Coquelle.G – Lefebvre.S – Beauchamp.C
Retrouvez nous sur facebook"l'Avenir d'Arleux Autrement"



AGENDA DE JUIN

Retrouvez plus d'informations sur www.arleux.fr

Sam 1 & Dim 2 juin

SALOMÉ DANSE PRÉSENTE SON

FESTIV'ART

A LA SALLE MARCEL PAUL D'ARLEUX

ET SI ON POUVAIT TOUT RECOMMENCER ?

Danse, Peinture, Sculpture, Musique...

SAMEDI 1ER JUIN

- 17 h : Expositions - Improvisations musicales et chorégraphiques
- Démontstration artistique au sein des expositions entre peinture, tissage, patchwork et sculpture, suivie de réalisations chorégraphiques et musicales
- 19h : Apéritif Dînatoire et Buvette
- 20h - 22h : Concert et Jam

DIMANCHE 2 JUIN

A partir de 10h : Ateliers Découvertes

- Fédenérale - Mélanique Dupuis : Pratique somatique permettant de se connecter à son corps de manière douce et profonde, alliant mouvement et proposition
- Atelier du Geste - Marie Lecocq : Improvisation, composition instantanée et éléments

A PARTIR DE 5 EUROS
GRATUIT POUR LES - 12 ANS

Arleux SIRA

Festival d'Art

pèle-mêle pour la planète

GAIA

réalisation de produits zéro déchet

bee wraps, lingettes, mosaïques, up'cycling, réparations, ...

dégustation de produits locaux
Bière, miel ...

repas: Burger maison Volubilis 10€ sur réservation 06.65.78.70.24 ou facebook

Graine d'évolution - Sur un arbre perché - Cyclamed

animation par Jérémy Thorez. Concerts le midi: D Brains, Le chœur du moulin, Thomas

le 1er juin de 10h à 16h à l'In Sensée rue de la chaussée à Arleux

L'InSensée EVENT

Forum éco

DIMANCHE 2 JUIN 2024

VIDE-GRENIERS

RÉSIDENTS SERVICE

5€ SUR PLACE
Petite restauration : 2 croissants + 1 escape + 1 lait.

de 9h à 16h

Inscription jusqu'au 26 mai
03 27 93 24 71 / 03 27 93 24 76

OUVERT À TOUS

Résidence Service
10 rue Gambetta - 59101 ARLEUX
03 27 93 24 71

Centre de la Vieillesse
SIRA
REMERCIEMENTS: Étienne CINCI & Amélie HUBERT

Vide-grenier

Ven 21 juin

Arleux

VENDREDI 21 JUIN 2024

FÊTE DE LA MUSIQUE

Halle Gaston Herbo

13H: TRIBUTE SARDOU
par Nicolas REYNO

19H: GROUPE COPS BAND

21H: TRIBUTE BEATLES
par Abbey Road

ENTRÉE: POP / HIP / ROCK / DANSE

RESTAURATION SUR PLACE

Fête de la musique

Lun 24 juin

Remise des diplômes de l'école municipale de musique

Ven 7 juin

Fête de l'école **François Noël**

Sam 8 juin

Commémoration de la journée d'Hommage aux Morts pour la France en Indochine
Rdv 11h, stèle d'Abel

Dim 9 juin

ARLEUX

VIDE-GRENIER

ORGANISÉE PAR LA BOULE ARLEUSIENNE

9 JUIN 2024

RUE DU BIAS
PARKING DU STADE
8H - 18H

Restoration et buvette sur place
Infos et réservations: grzonkowski.laura@orange.fr

- Brocante organisée par la Boule Arleusienne
- Compétition de motocross

Election européenne
Vote de 8h à 18h

ÉLECTIONS EUROPÉENNES
9 juin 2024

Jeu 13 juin

- Arrivée vers 15h du relais sportif entre Raimbeaucourt et Arleux
- Concours de la Boule Arleusienne spécial + de 50 ans

Sam 15 juin

Organisée par l'association La 30^{ème} Compagnie U.S.

CAMP MILITAIRE

Multi-époques

ARLEUX

Reconstitution/Exposition de camp militaire

Arleux

15 et 16

Juin 2024

ENTRÉE GRATUITE

Buvette et petit restauration, wc

Terrain du Motocross d'Arleux
Renseignements au 03 21 59 58 39

La30Compagnie@orange.fr facebook

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

- Camp militaire au terrain de moto cross (entrée gratuite)
- Fête de l'école **Bouly Richard**

Mar 18 juin

Commémoration de l'Appel du Général - rassemblement à 18h devant la mairie

Sam 29 juin

ARLEUX

STADE JACQUES NOEL
29 JUIN 2024
18h - 19h

1ER TOURNOI DE SIXTE & GRAND MATCH DE GALA

WALLONIS FOOT
CATÉGORIE 50+ ET 60+

FOOT EN MARCHANT

LE MOTOCROIX À VOTRE RYTHME

Equipe de 6 joueurs
Possibilité de s'inscrire individuellement
Inscription gratuite, dernier délai: 23 juin
Contact et inscription: Nathalie.Bouchard@orange.fr - 06 07 24 14 196
dernier délai: 23 juin

Rencontre de foot en marchant

Dim 30 juin

Marché mensuel
Halle Gaston Herbo

BREVET DES COLLEGES - CERTIFICAT DE FORMATION GENERALE - BACCALAUREAT

VOTRE COMMUNE VOUS RECOMPENSE

50 € (BREVET, CFG, BAC Spécialité)

75 € (BAC mention AB)

100 € (BAC mention B)

150 € (BAC mention TB)

Demande accompagnée d'un RIB et du relevé de notes à adresser en mairie avant le 30 octobre de l'année d'obtention du diplôme

Bon courage pour les examens de fin d'année...